

Assemblée Générale du 23 mai 2013

La société a reçu trois questions écrites de l'ANAF (Association Nationale des Actionnaires de France).

- 1. Quel est à ce jour, le montant des survaleurs du groupe ainsi que l'importance de ces dernières rapportées aux capitaux propres ?**

La réponse du Conseil est la suivante :

Au 31 décembre 2012, le montant des survaleurs du groupe (dénommées écarts d'acquisition dans les comptes consolidés du Groupe) s'élèvent à 3 702 millions d'euros soit 82% des capitaux propres (4 529 millions d'euros au 31 décembre 2012).

- 2. Des dépréciations d'actifs ont-elles été enregistrées en 2012 ? Pour quel montant ?**

La réponse du Conseil est la suivante :

Comme indiqué dans les notes 10 et 12 sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012, aucune dépréciation d'écarts d'acquisition n'a été enregistrée en 2012.

- 3. Envisagez-vous de procéder sur l'exercice 2013 à des dépréciations d'actifs s'il y a lieu ?**

La réponse du Conseil est la suivante :

Comme il est requis par les textes et tel que décrit dans la note 12 sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012, ces écarts d'acquisition font l'objet chaque année de contrôle de leur valeur via des tests de dépréciation d'actifs réalisés en fin d'exercice (sauf cas d'évènements majeurs survenant en cours d'exercice) et fondés sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés. Le résultat de ces tests de dépréciation sera pris en compte lors de l'arrêté des comptes consolidés 2013.